Nubia Laurendeau

Avocate

Description

Nubia conseille les opérateurs et les collectivités lors du développement, de la structuration et de l'exploitation de projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, réseaux de chaleur, IRVE).

Elle intervient également en droit public des affaires, en matière de contrats publics et de montages d'économie mixte (SPL, SEM, SEMOP, SAS).
Nubia assiste les acteurs publics et privés sur leurs problématiques relatives à la gestion des déchets, à la responsabilité élargie des producteurs et aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Avant de rejoindre Adaltys Avocats, elle a développé une expertise en matière de projets d'infrastructures au sein de la direction juridique d'un groupe international de construction, apportant une approche opérationnelle et transversale des projets complexes.

Experiences

- Avocate collaboratrice au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis 2025
- Avocate au sein de l'entreprise Pomerleau à Montréal, Canada (2023-2025)
- Avocate au sein du cabinet d'avocats Racine à Paris (2021-2023)

Formation

– Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2020)
– Master 2 Droit Public de l'Economie, Université Paris II Panthéon-Assas
– Master 1 Droit public général, Université Paris I Panthéon-Sorbonne